

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2015

Intervention d'Hélène Sousbie et de Guy Waltisperger au nom du Groupe des 8, du CLUQ, de LAHGGLO et du groupe des Tirés Au Sort.

Hélène SOUSBIE

Eh bien nous y voilà !

Le samedi 27 septembre dernier, quand je suis arrivée à l'Hôtel de ville, pour participer à ce qui s'appelait les « groupes de travail pour les Conseils Citoyens Indépendants », je n'avais clairement pas l'idée du chemin que je viens de parcourir avec mes collègues du Groupe des 8.

Oh bien sûr, ce jour-là Manu Bodinier nous explique, avec force schémas et histoires, que le but ultime de ces groupes de travail est la préparation d'une délibération du Conseil municipal sur les Conseils Citoyens Indépendants ; elle sera proposée en mars 2015, nous dit-il ! Mais en cette belle matinée de septembre, le mois de mars 2015, c'est bien loin ! Et les Conseils Citoyens Indépendants on n'est encore pas bien sûr de ce que ça pourra être !

Eh bien nous y voilà !

On l'a dit, et on le fait ! Le projet de délibération est là. Et c'est fière du travail accompli que je m'associe, avec mes collègues du groupe des 8 et avec la Commission Extra-Municipale au projet que va présenter Pascal Clouaire.

Un mot des étapes de ces 6 mois d'aventure démocratique : le processus que nous avons vécu est le reflet du projet lui-même. La coconstruction telle que nous l'avons expérimentée, la participation sont à l'œuvre dès cette journée du 27 septembre ; environ 150 citoyens ont envahi l'Hôtel de Ville pour débattre de démocratie participative : des groupes thématiques se constituent pour poursuivre les échanges dans les semaines qui suivent ; et puis c'est la matinée du samedi 25 octobre où tout est mis en commun.

Il en sort des idées et des porte-parole qui s'exprimeront lors des Assises Citoyennes qui se tiennent le 8 novembre à la MC2. Au total quelque 600 participants sur 2 jours : au terme d'un formidable remue-méninges, on commence à voir se dessiner la perspective de démocratie participative, promise par les Conseils Citoyens Indépendants.

C'est aussi à cette occasion que la Commission Extra-Municipale est proposée : composée à parité d'élus, et de citoyens ou représentants d'association, elle va travailler pendant 3 mois, de décembre à février, pour aboutir à ce qui vous est proposé ce soir.

Je disais que le processus que nous avons vécu était le reflet du projet lui-même. J'y reviens. Au sein de cette Commission Extra-Municipale, notre Groupe des 8 qui représente les 150 n'a eu de cesse d'alimenter le réseau des citoyens dont il est issu : alimentation descendante mais aussi montante. C'est la création du blog « coconstruire Grenoble » qui nous permet de rendre compte à tous des débats au sein de la Commission ; nous y faisons des comptes rendus, des propositions qui sont commentées par ceux qui nous lisent.

Prolongement du blog, la matinée du samedi 7 février 2015. Nous accueillons à nouveau à l'Hôtel de ville les 150 avant la dernière session de la Commission : les 150 sont aujourd'hui 200 sur la liste de diffusion.

Ils s'impatientent ; ils attendent maintenant de faire vivre en vrai, en « artisans de la démocratie » les Conseils Citoyens indépendants qu'ils ont plébiscités.

Patience ! Il a fallu concevoir, puis construire le tram, avant de le lancer sur ses rails.

C'est le travail que la Commission Extra-municipale a fait. Nous ne sommes plus dans le bouillonnement des Assises Citoyennes. Nous approchons de l'échéance, le temps se fait plus court. Les concepts se précisent, les débats sont plus concrets, plus techniques, plus serrés. Et puis c'est la cinquième et dernière séance, elle dure jusqu'à 23 heures et on se quitte fourbus sur un projet aussi partagé que possible.

Eh bien, nous y voilà !

Ce qui est proposé au Conseil municipal a tout notre soutien. Oh bien sûr, nous aurions préféré ceci ou nous sommes plus réservés sur cela. Mais cette délibération est la meilleure possible. Plus que le résultat, c'est la démarche qui nous enthousiasme.

Parce que le résultat, il se dessinera avec les Citoyens grenoblois et, dans la durée. Et ce sera le travail des évaluateurs d'en rendre compte.

Guy WALTISPERGER

Et c'est précisément à eux, les futurs évaluateurs que nous nous adressons, même si aujourd'hui le processus d'évaluation des CCI est encore insuffisamment défini. Nous voudrions signaler des points de vigilance sur lesquels ils devraient focaliser leurs examens. Nous-mêmes, en tant que citoyens ou responsables associatifs, serons particulièrement attentifs aux points suivants :

- Le tirage au sort, qui n'est pas encore ancré dans les pratiques démocratiques à la française et dont les méthodes restent à préciser.
- Le rôle des unions de quartiers dont le devenir n'est évidemment pas mis en cause par les Conseils citoyens Indépendants
- Les moyens qui permettront aux instances de démocratie participatives de remplir leurs rôles
- La définition de critères d'évaluation transparents pour les citoyens, évaluation qui devra être faite en toute indépendance de la municipalité et des CCI eux-mêmes.
- Le pouvoir décisionnaire des CCI

Le tirage au sort

Une attention particulière devra être portée aux biais potentiels du dispositif de tirage au sort qui sera retenu, notamment concernant 1) la ou les listes à partir desquelles il sera effectué et qui devront être plus larges que les listes électorales, et 2) le choix des critères socio-démographiques ou géographiques qui seront éventuellement retenus pour la mise en place de quotas. Enfin, le succès de cette entreprise de tirage au sort dépendra pour beaucoup de la qualité de l'accompagnement, par des citoyens initiés, de ces citoyens qui seront tirés au sort. Si tous ces points ne sont pas pris au sérieux, des désillusions pourront advenir par rapport aux attentes énormes des citoyens, pour le renouvellement de la démocratie locale et surtout des méthodes et relations entre citoyens et décision politique.

Les Unions de Quartier

Nous pensons qu'il est important de rappeler que le dispositif des Conseils Citoyens Indépendants ne remet en cause, d'aucune manière, l'existence des Unions de quartier et leur fonctionnement tel qu'il existe depuis des décennies. Les deux dispositifs doivent pouvoir cohabiter et travailler ensemble. En effet, comment ces nouvelles instances de démocratie participative pourront-elles s'enraciner dans la ville de Grenoble si un dialogue ne se met pas en place avec les Unions de Quartier. Les unions de quartier de Grenoble sont en attente depuis un an d'un nouveau pacte avec

la Ville ; il est grand temps de le mettre en place en parallèle à la mise en place de Conseils Citoyens Indépendants.

Les moyens

Nous espérons que les moyens nécessaires seront alloués aux instances de démocratie participative, ainsi qu'une grande liberté d'action pour mettre en œuvre des méthodes innovantes de fonctionnement et d'association des habitants à la réflexion et décision publique. A ce sujet, nous espérons que la structure associative de gestion financière des futurs CCI garantira l'indépendance de chaque CCI.

Les critères d'évaluation

Le démarrage des Conseils Citoyens Indépendants va obligatoirement se faire avec l'implication des services de la Mairie ou d'intervenants extérieurs. Nous savons qu'il n'y aura pas de génération spontanée, d'où le travail important et délicat de la mise en place du suivi et de l'évaluation de ce nouveau dispositif. Une construction progressive des Conseils Citoyens Indépendants est souhaitable. Des citoyens indépendants de la municipalité et des CCI eux-mêmes jugeront de l'amélioration de la démocratie dans notre ville et veillerons par des critères multiples que les participants sont de tous âges, toute origine sociale et professionnelle.

Le pouvoir décisionnaire des CCI

L'absence de pouvoir décisionnaire est l'une des causes majeures de la désaffection des citoyens à l'égard de la politique. La réalité du pouvoir des CCI sera le garant de leur succès.

Nous savons que c'est un travail bien engagé mais qui est loin d'être terminé, beaucoup de points devront être clarifiés par les futurs conseillers des CCI. Nous leur laissons la plume pour poursuivre en toute indépendance ce travail.

Citoyens c'est maintenant à nous d'agir, en toute indépendance !